

## Conférence de la Banque Mondiale et du Ministère de la Défense

Paris, 24 juin 2013

Assemblée Nationale, Salle Lamartine, 101 rue de l'Université, Paris 7ème

### **RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA FRAGILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ**

#### **EN AFRIQUE DE L'OUEST**

#### **SYNTHÈSE DES DÉBATS**

##### 0. Ouverture de la Conférence :

01. L'objectif de la Conférence<sup>1</sup> a été d'approfondir la compréhension des fragilités au delà de la problématique sécuritaire et d'aider les gouvernements africains à trouver des réponses adaptées aux différentes situations de fragilité.

02. Participants. La Conférence a réuni environ cent trente participants d'origines diverses : anciens ministres ouest-africains ; universitaires et chercheurs ; experts et représentants d'organisations de développement, parmi lesquelles la BAD, l'UE et l'OCDE ; parlementaires et hauts fonctionnaires français ; représentants d'ONG, etc.

03. Cadre de réflexion. Deux directeurs de la Banque Mondiale ont, d'une part, rappelé les enseignements du *Rapport sur le développement dans le monde 2011 | conflits, sécurité et développement*<sup>2</sup> ; et d'autre part, présenté les outils d'analyse utilisés par le CCSD (Center on Conflict Security and Development) à Nairobi<sup>3</sup>. Un expert français a par ailleurs retracé l'évolution de la polémologie à l'aube du XXIème siècle<sup>4</sup>

04. La position française, notamment à propos du Mali, a été exprimée par les députés à l'Assemblée Nationale qui ont procédé à l'ouverture et à la clôture de la Conférence ; ainsi que par le représentant du ministre de la défense. En substance, « **il n'y a pas de développement possible sans sécurité, mais il n'y aura pas de sécurité durable sans développement** »<sup>5</sup>.

##### 1. Session n°1 : « des disparités porteuses de conflits » :

10. Les disparités (entre États africains et, au sein de chacun d'eux, entre ses composantes) sont en quelque sorte génériques, mais les facteurs de stress<sup>6</sup> qui les caractérisent devront donner lieu à des réponses différenciées. Certains pays, comme la Sierra Leone, le Liberia ou la Côte d'Ivoire, sont sortis de leur situation de conflit. D'autres, comme le Nigeria, sont de puissants moteurs économiques, malgré un haut niveau de violence et de graves problèmes de gouvernance. D'autres, comme la Guinée Bissau voire la Guinée, peinent à émerger des *trappes de fragilité* où ils sont tombés. D'autres enfin comme le Sénégal ou le Ghana présentent des économies en progrès, même si certains risques demeurent.

11. Le foncier, l'eau et les migrations constituent un ensemble lié de facteurs de stress particulièrement affirmés en Afrique de l'Ouest. Ils ont été débattus surtout dans leur dimension agraire et agropastorale. A cet égard, la présentation du cas ivoirien et des conséquences de la crise malienne sur le Niger et le Burkina Faso a illustré les tensions, voire les conflits suscités par l'incompatibilité entre normes "traditionnelles", liées à des pratiques ancestrales bousculées par

l'évolution de la société, de l'urbanisme et de l'économie ; et normes "modernes" peu performantes depuis les Indépendances. L'unification des lois foncières en Afrique de l'Ouest pourrait apporter un début de réponse à ces problèmes souvent transfrontaliers.

12. Les tensions liées à la jeunesse, à l'éducation et à l'emploi procèdent elles aussi d'un décalage entre l'ordre ancien et l'actuelle transition vers un ordre nouveau. Mis à mal par la crise économique et le chômage, le modèle lignagier archaïque ne fonctionne plus dans les familles urbaines et la circulation de la "dette sociale" s'est inversée entre aînés, disqualifiés, et cadets. Ces derniers se rebellent et changent d'aînés, soit en adhérant à des groupes religieux qui leur ouvrent de nouvelles perspectives, soit en se ralliant à l'homme fort du moment. Le conflit des normes se retrouve également dans l'éducation, avec la coexistence entre systèmes informel (les écoles coraniques) et formel (l'enseignement public) fonctionnant mal l'un et l'autre.

13. De profonds changements et ajustements sociaux sont ainsi à l'œuvre, qui accentuent ces situations de conflit et de fragilité. Ces mutations sont inévitables mais peuvent comporter, à terme, des effets positifs. Toute la question est de les canaliser dans des politiques qui éviteront autant que possible l'émergence d'une violence étendue et réduiront leur coût humain.

2. Session n°2 : « failles de la gouvernance économique » :

20. La gouvernance d'immenses espaces semi-arides ou désertiques et le contrôle des frontières constituent un défi auquel des réponses innovantes devront être apportées, en fait de présence étatique. La question des budgets civils et militaires, aujourd'hui dramatiquement insuffisants pour l'administration de ces territoires, devra notamment être elle aussi traitée, dans le cadre de la réhabilitation des finances publiques. Quant au traitement de la corruption, il constitue évidemment lui aussi une question centrale. La façon dont on désigne ce mal sur place est en elle-même éclairante<sup>7</sup>.

21. Les trafics de drogue ont fait l'objet de débats nourris, étant entendu que l'arbre ne doit pas cacher la forêt (singularisation de Bissau), et que tous les commerces illicites (drogue, armes, raptés etc.) sont interdépendants et s'auto-alimentent. L'adaptabilité du narcotrafic à la conjoncture (voir les effets de l'Opération Serval) serait impossible sans le concours plus ou moins volontaire de populations locales abandonnées à leur sort par les autorités centrales. Égratignant à peine un énorme trafic Est-Ouest, les saisies opérées sont presque toutes fortuites et touchent la périphérie, sans atteindre le noyau dur des trafiquants et des autorités compromises. En outre, la lutte contre la drogue peut elle-même devenir un facteur supplémentaire d'insécurité pour les populations locales.

22. Les risques liés au partage de la rente minière tiennent d'abord à la relative modestie de celle-ci. Les ressources ouest-africaines sont en effet exploitées au cinquième seulement de leur potentiel, du fait des freins locaux à la gestion à long terme dont ont besoin les investisseurs. Pourtant, sous l'impulsion de l'UE et d'ONG spécialisées, la transparence des industries extractives en Afrique de l'Ouest progresse. Ce secteur emploie toutefois peu de main d'œuvre et ne profite guère à la population, en l'absence d'une politique effective de répartition et de redistribution. De plus, « plus les pays ont des ressources, moins ils ont besoin de l'assistance de partenaires en développement, et plus le dialogue est difficile »<sup>8</sup>.

23. L'approche régionale, aujourd'hui notoirement négligée, aiderait à réduire les failles de la gouvernance économique. C'est également vrai quant à la lutte contre les trafics, qui se jouent des frontières dans l'espace ouest-africain et sahélo-saharien ; et quant à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, agricoles et minières, qui exige notamment la réalisation d'infrastructures de transports et d'énergie communes. Or les organisations existantes sont loin d'assumer leur mission dans ce domaine.

### 3. Session n°3 : « faiblesse de la gouvernance politique et sociale » :

30. La question du leadership et du partage du pouvoir aura été l'un des fils conducteurs de la Conférence. Tant il est apparu qu'une gouvernance positive, alors que de nombreux pays fragiles connaissent un déficit de leadership, peut seule contribuer à réduire les causes de stress et à surmonter le *déni du politique* qui, au Mali et ailleurs, s'est insinué dans l'opinion publique. Dans cette perspective, les projets de décentralisation doivent être promus non seulement parce qu'ils sont de nature à améliorer les services qu'attend la population, mais aussi parce qu'ils peuvent ouvrir de nouveaux espaces politiques d'interaction et de partage des responsabilités parmi et entre les divers groupes, ethniques et autres, de la société.

31. La radicalisation musulmane (voire chrétienne aussi, mutatis mutandis) en Afrique de l'Ouest a été concomitante de l'avènement de la mondialisation. Elle tend désormais à occuper tout l'espace public abandonné par l'État devenu inopérant et les politiciens décrédibilisés agissant au nom de ce dernier, et entend offrir des repères à une population malmenée par l'occidentalisation des mœurs. Contrée aujourd'hui par l'opération Serval, la mouvance djihadiste ne peut plus s'ériger, au nord du Mali, en concurrente de l'État dans l'encadrement social des populations. Toutefois, si un repli durable d'AQMI est prévisible sur ses bases d'origine en Algérie, l'on peut tout autant s'attendre à une induration sur place de mouvements autochtones tels que le MUJAO.

32. La sécurité et la justice sont condamnées à une gouvernance erratique lorsque, comme dans le cas du Tchad où l'armée est « désinstitutionnalisée, débureaucratisée et milicianisée », la distinction entre forces régulières et bandes armées s'estompe. Autres situations instructives, celle du Niger qui n'a pas démilitarisé le nord de son territoire et semble avoir globalement réussi la réinsertion des anciens rebelles après les accords de paix de 1995 ; ou celle de la Mauritanie qui a mobilisé tous les moyens disponibles pour faire pièce aux trafiquants et aux terroristes. Dans tous les pays ouest-africains, la question de la protection et des moyens accordés aux magistrats censés poursuivre les corrompus, les trafiquants et les terroristes demeure cependant sans réponse adéquate.

33. Quelle laïcité promouvoir dans l'espace institutionnel et humain ouest-africain, marqué par une histoire religieuse singulière ? Quelles que soient les formules qui pourraient être retenues, à Bamako et ailleurs, le religieux n'abandonnera pas de sitôt l'espace de pensée et d'expression qu'il a conquis au détriment des politiciens. Quant à la sécurité, de même que pour la gouvernance économique, cette dimension cardinale de la gouvernance politique exigera, pour être efficace, un traitement collectif, à l'échelle régionale.

### 4. Conclusions de la Conférence :

41. La question du leadership éclipse toutes les autres et revêt, aux yeux des populations concernées, une importance prioritaire. Le développement est inséparable de la politique, mais il importe d'éviter

le piège de la politique politicienne, et d'engager un processus qui échappe désormais aux visées opportunistes à court terme. L'indispensable et irremplaçable essor du secteur privé, encore atrophié, en dépend.

42. La réponse aux fragilités sera d'autant plus efficace qu'elle interviendra, comme naguère en Europe, à l'échelon régional, avec un appui approprié, par les partenaires de l'Afrique de l'Ouest, aux organes et programmes existants. Toutefois ce changement de portage constitue un défi pour des États encore à la recherche de leur identité nationale.

43. Les acteurs du développement ne peuvent plus faire abstraction des problèmes de sécurité en Afrique de l'Ouest. Ils devraient dorénavant accompagner les sociétés africaines en transition afin de les aider à passer sans violence le cap de leurs mutations, plutôt que de se contenter de leur resservir le discours technocratique sur la *construction des capacités*.

44. Pour répondre aux attentes populaires, les partenaires de l'Afrique de l'Ouest devront par ailleurs améliorer la traçabilité de l'aide jusqu'à ses bénéficiaires finaux. Il leur reviendra enfin d'adapter leurs procédures au contexte particulier des pays concernés, mais également d'élargir leur mandat, afin de pouvoir intervenir toujours plus efficacement à l'intersection des problématiques de sécurité et de développement. C'est une des conditions d'une *appropriation* authentique des politiques de réduction de la pauvreté conduites jusqu'à présent avec des résultats inégaux.

45. La Banque Mondiale assurera le suivi de la Conférence en lançant une étude de fond qui sera réalisée entre juillet 2013 et mai 2014 sur la réponse à apporter aux moteurs de fragilité et de conflit en Afrique de l'Ouest. /.